

Repenser le lieu de travail comme « véritable espace de vie » flexible et durable

La pandémie a considérablement modifié l'organisation du travail au bénéfice d'un mode hybride, combinant présence au bureau et travail à distance, via le développement du télétravail. Tribune proposée par Tanguy Polet, CEO de Swiss Life France, et Franklin Azzi, architecte et fondateur des agences Franklin Azzi architecture et Franklin Azzi design.

Temps de lecture : minute

14 février 2024

Depuis peu, on constate qu'aux États-Unis mais aussi en France, un nombre croissant d'entreprises commencent à mettre en doute les bienfaits du télétravail en durcissant leurs conditions au profit d'un retour (forcé) au bureau. Or, le "Baromètre de la liberté de choix Swiss Life 2023" rapporte qu'en France, le sentiment de liberté de choix dans le domaine professionnel, a augmenté de 7 points par rapport à l'année 2022. Cela devrait donc plutôt conforter les employeurs à continuer à privilégier le travail hybride.

Pour ce faire, il faut repenser l'aménagement des espaces de travail et d'accueil des collaborateurs, si l'on veut concilier au mieux performance individuelle et collective et enfin, leur bien-être. Certaines entreprises françaises ont déjà mis en place des aménagements de ce type.

L'importance d'une approche holistique

Aujourd'hui, l'environnement de travail moderne ne se limite plus à un

lieu physique ; il s'agit plutôt d'un écosystème dynamique où l'interaction humaine, le bien-être et la créativité se conjuguent. Cette vision nécessite des espaces modulables et évolutifs, respectant la fusion croissante entre le travail et la vie personnelle. Ces lieux doivent être vivants et respirants. Le travail hybride, combinant présence au bureau et télétravail, doit être intégré dans une culture d'entreprise qui encourage l'autonomie et l'initiative. La connectivité et l'engagement des collaborateurs, quelle que soit leur localisation, sont essentiels pour maintenir la cohésion et la culture d'entreprise.

Considérer le lieu de travail comme de véritables espaces de vie

Historiquement nos organisations se sont inspirées de la charte d'Athènes – publication de Le Corbusier parue en 1943 dans le cadre d'un congrès international d'architecture moderne. Cette charte définissait, entre autres, les lieux de vie et ceux dédiés au travail avec une nette séparation entre les deux et donc une séparation des fonctions des espaces. Et c'est à partir de là, qu'ont été créés certains quartiers d'affaires sans âme ni place pour les moments de vie.

Aujourd'hui, nous sommes dans une situation dans laquelle la vie vient (justement) s'immiscer au sein de ces espaces de travail, ce qui nous amène à les faire évoluer afin que les collaborateurs puissent non seulement travailler dans un cadre propice, en fonction de leurs tâches à effectuer, mais aussi « habiter » ce lieu de travail avec la liberté de choix et d'épanouissement (on choisit là où l'on veut travailler). Un certain rapport de domesticité s'est ainsi instauré avec le lieu de travail : on doit pouvoir se restaurer sur place, avoir accès à des espaces de détente, et pourquoi pas y faire du sport. On se rapproche davantage des codes de l'habitation et de ceux de l'hôtellerie et de ses services inhérents. D'ailleurs, certaines entreprises proposent des services de conciergerie

de plus en plus larges – autre atout pour recruter et fidéliser les collaborateurs.

Façonner des environnements conciliant flexibilité et durabilité

Les entreprises doivent se concentrer sur la création d'environnements évolutifs et durables – avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Et c'est là où, nous, chefs d'entreprise commanditaires et architectes avons une responsabilité sociétale : nous travaillons de concert pour créer des bâtiments qui s'inscrivent dans une architecture résiliente ; dès les prémises du projet, nous réfléchissons ensemble à l'adaptabilité de l'immeuble mais aussi à la modularité des espaces de vie pour plus d'attractivité.

Une démarche RSE bien pensée, alignée avec les aspirations des générations actuelles et futures, devient une pierre angulaire.

L'intégration du développement durable, de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone au sein de ces espaces n'est plus une option, mais une nécessité. Pour attirer durablement les collaborateurs au bureau, ce renouveau des espaces de travail s'oriente vers une révolution sociologique et collaborative, où l'architecture résiliente joue un rôle central. Cette évolution dépasse la simple conception physique des bureaux pour embrasser une vision globale qui intègre les dynamiques humaines et les interactions sociales. En repensant les espaces de travail, on ne se contente pas d'optimiser l'efficacité ; on ouvre la voie à de nouveaux modes de collaboration. L'architecture réceptive aux besoins des individus, encourage une plus grande flexibilité et une meilleure réactivité face aux défis contemporains. Cette approche crée des environnements propices à l'émergence d'idées innovantes, où la créativité n'est pas un luxe, mais une composante intégrale de l'espace de travail.

Les entreprises qui adoptent proactivement des conceptions d'espaces de travail flexibles constatent des améliorations significatives non seulement en matière de productivité mais aussi en termes de dynamisme et d'innovation. Investir dans des espaces bien pensés et mettre en œuvre des politiques de travail hybride se révèlent des stratégies gagnantes, influençant positivement tant la satisfaction des collaborateurs que la performance financière globale et la pérennité des entreprises.



À lire aussi

Et si le bureau devenait un outil de performance plutôt qu'une charge ?



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Tanguy Polet et Franklin Azzi